

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2901

4 décembre 2008

SOMMAIRE

Adolfo Dominguez (Luxembourg) S.A. ...	139224	LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l. .	139230
Agropolis S.A.	139229	LUXTECMA Service S.A.	139238
A.S. Group S.A.	139205	Manacor (Luxembourg) S.A.	139231
Barled Paper, S.à r.l.	139231	Marc Blondeau (Luxembourg) S.A.	139237
Ben Zion S.à r.l.	139203	Medico International S.A.	139243
BgCO S.à r.l.	139239	N&W Holdings S.à r.l.	139231
BgCO S.à r.l.	139239	Oremus Holding S.A.	139228
BI-Invest Holdings	139202	PHF S.A.	139241
Bluesky Positioning Holding S. à r.l.	139203	Plurimetals S.A.	139243
Centurion S.A.	139224	PMS Partners S.A.	139241
Cogemo S.A.	139206	Reisdorff Invest S.A.	139248
Danae International S.A.	139205	Re Sole S.A.	139241
De Wielingen Holding S.A.	139225	Re Sole S.A.	139242
Dextram	139225	Rohtak Holding S.A.	139229
Divinum S.A.	139230	Seascale Holding S.à r.l.	139203
EECP I S.A.	139207	Serafin S.A.-SPF	139229
Elocap Lux S.A.	139204	Socosteel	139239
Emerging Europe Capital Partners, S.à r.l.	139207	SODILU S.A. - Société de Distribution Lu- xembourgeoise	139241
EXESS Participations Sàrl	139242	Soluxbourg S.A.	139240
Financière Star 1	139238	Sopininvest and Properties S.A.	139240
Findev S.A.	139230	Step By Step S.A.	139239
Findev S.A.	139207	Step By Step S.A.	139206
Findev S.A.	139207	Sun Side Holding S.A.	139242
FoodVest Equity Co S.A.	139202	Tres Rios Management S.A.	139202
ING RE NPF Soparfi C S.à r.l.	139222	Triple P S.A.	139204
ING RE NPF Soparfi D S.à r.l.	139223	Triton Masterluxco 2 S.à r.l.	139243
ING RPPSE Soparfi B S.à r.l.	139248	U.M.E. S.A. (Union Manufacturière et Eu- ropéenne SA)	139223
Isles S.à r.l.	139206	United Utilities (Luxembourg) S.à.r.l. ...	139204
Kiki Sàrl	139229	Vandon S.A.	139240
Knowledge BK SA	139238	V.I.P. Golf International S.A.	139242
LEHMAN BROTHERS (Luxembourg) Equity Finance S.A.	139206	YUM! International Finance Company S. à r.l.	139224
Lootti International S.A.	139240		
L.S. Participations S.à.r.l.	139222		
LSREF Lux Japan Investments III S.à r.l.	139205		

Tres Rios Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 102.835.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2008

- Nomination de la société Grant Thornton Tax & Accounting, avec siège social au 1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg, comme commissaire aux comptes, en remplacement de Grant Thornton Fiduciaire S.A., avec siège social au 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg. Le mandat du nouveau commissaire aux comptes viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2014.

Fait à Luxembourg, le 29 avril 2008.

Certifié sincère et conforme

TRES RIOS MANAGEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008147980/6326/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09242. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

FoodVest Equity Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 125.123.

—
Il résulte de la résolution de l'actionnaire unique en date du 23 septembre 2008 que l'actionnaire a décidé de:

- Nommer Mr. Johan Dejans avec adresse professionnelle à 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg en tant que administrateur, et ceci avec effet immédiat et pour une période prenant fin à la date de l'approbation des comptes de l'année 2009.

Dorénavant la liste d'administrateurs se constituera comme suit:

- Ms. Janet Mary Dunlop

- Mr. Johan Dejans

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l, représentant permanent Mr. Johan Dejans

Luxembourg, 30 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008147981/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05154. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

BI-Invest Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 142.921.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 27 octobre 2008

Est acceptée la démission de Monsieur Stuart Hornby en tant qu'Administrateur en date du 27 octobre 2008 et la nomination de Madame Nathalie Crahay en tant qu'Administrateur pour une durée de 6 ans, domiciliée au 14, rue Wurth Paquet à L-2737 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Nathalie Crahay

Administrateur

Référence de publication: 2008147979/5874/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09299. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Seascale Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 138.345.

1. Suite aux cessions de parts intervenues en date du 03 octobre 2008 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. et Pleiades Investment Group Ltd, les 1,250,000 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:
- Pleiades Investment Group Ltd., établie au Tropic Isle Building, P.O. Box 3331, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, détient 1,250,000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0.01.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Seascale Holding S.à r.l.
Jack Mudde
Gérant B

Référence de publication: 2008147978/683/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08726. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Bluesky Positioning Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.967,56.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 142.675.

Le 31 octobre 2008, Cacique Limited, société de droit anglais, ayant son siège social au Belmonth House, 1 Abbey Gardens, Chertsey, Surrey KT16 8RG, Grande-Bretagne enregistrée auprès du Companies Registry of England and Wales sous le numéro 03797401, a transféré 3,242 parts sociales ordinaires de la Société à Richard Francis Grills, né le 19 décembre 1946, à Surbiton, Grande-Bretagne, résidant au 1 Abbey Gardens, Chertsey, Surrey, KT16 8RQ.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Bluesky Positioning Holding S.à r.l.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Gérant de classe B
Signatures

Référence de publication: 2008147977/683/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08675. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Ben Zion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 90.449.

Par résolutions prises en date du 30 octobre 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- nomination de Stéphane Hépineuze, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée
- nomination de Matthijs Bogers, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008148225/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW08056. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

United Utilities (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 161.825.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 116.044.

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 novembre 2008, l'associé unique a pris les décisions suivantes:
- acceptation de la démission de Roch Cheroux, avec adresse au 25, Loigu, 13516 Tallinn, Estonie de son mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat

- nomination de Ian Plenderleith, avec adresse au 10, Adala, 10614, Tallinn, Estonie, au mandat de gérant de classe A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008148228/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW07177. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Triple P S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 84.218.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue / Niveau 2

International Tax Planners

Signature

Référence de publication: 2008148415/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07944. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Elocap Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4802 Rodange, Site du PED.
R.C.S. Luxembourg B 119.842.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société du 14 novembre 2008, que:

- le pouvoir de signature obligatoire conféré à Monsieur Israel Komet pour tout ce qui est en relation avec l'autorisation d'établissement de la Société a été révoqué avec effet immédiat;

- Monsieur Moshe Bar Haim, né le 9 août 1950 à Bucarest (Roumanie), demeurant à 13, Habrosh st., Neve-Yarak, 49945 Israel, a été nommé administrateur-délégué de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Monsieur Bar Haim dispose en outre d'un pouvoir de signature obligatoire pour tout ce qui est en relation avec l'autorisation d'établissement de la Société.

Pour publication

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008148220/5499/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2008, réf. LSO-CW08437. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Danae International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 41.768.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 19.11.2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Giacomo Battera né le 29.08.1973 à Venise en Italie, employé privé, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, avec effet au 19.11.2008;
- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet au 19.11.2008, Madame Emanuela Corvasce, employée privée, née le 31.10.1975 à Barletta en Italie, résident professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant comme échéance celui de leur prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DANAЕ INTERNATIONALE S.A.
Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Dominique Audia / Armand De Biase

Référence de publication: 2008148219/24/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2008, réf. LSO-CW08230. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

A.S. Group S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 91.937.

Le siège de la société A.S. Group S.A., numéro RC B 91937, avec siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008148232/799/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2008, réf. LSO-CW06797. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

LSREF Lux Japan Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 642.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 141.313.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 3 octobre 2008 que Lone Star Capital Investments S.à r.l., ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a transféré la part préférentielle détenue dans la Société à la société Morinomiya Holding, une société constituée d'après le droit des îles Cayman, avec siège social à Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, immatriculée sous le numéro 217887.

Suite à ce contrat du 3 octobre 2008, la part sociale préférentielle de la Société est donc maintenant détenue par la société Morinomiya Holding.

Pour extrait sincère et conforme
LSREF Lux Japan Investments III S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008148222/5499/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW08096. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Isles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 750.000.000,00.**Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 76.351.

Le nom exact du gérant Ole Kjerulf Jensen, avec adresse au 1, Klockersvej, 2820 Gentofte, Danemark est le suivant:
Ole Kjerulf-Jensen

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008148223/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW08054. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

LEHMAN BROTHERS (Luxembourg) Equity Finance S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 101.448.

Il résulte d'une lettre recommandée adressée à la Société que TMF Management Luxembourg S.A. a résilié avec effet immédiat le 15 octobre 2008 le contrat de domiciliation signé le 19 août 2004 avec effet immédiat le 8 juin 2004 entre TMF Management Luxembourg S.A. et Lehman Brothers (Luxembourg) Equity Finance S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008148230/805/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07573. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Cogemo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 56.196.

Le bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008148288/3929/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09137. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Step By Step S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2547 Luxembourg, 1, rue du Stade.

R.C.S. Luxembourg B 109.830.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27.11.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008148284/9604/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09065. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Findev S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 37.806.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2008.

Pour FINDEV S.A, société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008148003/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW06971. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Findev S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 37.806.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2008.

Pour FINDEV S.A., société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008148004/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW06972. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

**EECP I S.A., Société Anonyme,
(anc. Emerging Europe Capital Partners, S.à r.l.).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 137.599.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of October.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Shareholders of Emerging Europe Capital Partners, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed of the undersigned notary on 14 March 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under the number 1081 of 2 May 2008 and entered in the Company Register at Luxembourg, Section B, under the number 137.599. The Company's Articles of Incorporation have been lastly amended following a deed received by the undersigned notary on 16 October 2008, deed not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is declared open at with Mrs Sabine PERRIER, private employee, residing at 5, Chemin du Colombier, F-57100 Thionville, France

who appointed as secretary Ms Marilyn KRECKÉ, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer, Mrs Sylvie DUPONT, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

(i) the shareholders and the bondholders present or represented, by the proxies of the represented shareholders and of the represented bondholders and the number of their units and bonds are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders and the bondholders, the proxies of the represented shareholders and of the represented bondholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities

(ii) It appears from the attendance list that the four million eight hundred and fifty-four thousand eighty-nine (4,854,089) corporate units without any par value representing the entire share capital subscribed and paid up are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders have been informed before the meeting.

(iii) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Change of the legal form of the Company so as to convert it from a private limited liability company (société à responsabilité limitée) into a public limited liability company (société anonyme)
- 2) Reduction of the issued share capital together with the share premiums, from its present amount of USD 2,427,044.50 to USD 142,370,- by cancellation of 4,569,349 units without par value with absorption of the losses ascertained as per the projected financial statements to 30 October 2008 and with reimbursement of the remainder to the shareholders in proportion of their shareholding.
- 3) Change of the name of the Company from Emerging Europe Capital Partners S.à.r.l. to EECP I S.A.
- 4) Re-state of the articles of association of the Company;
- 5) Resignation of the Managers of the Company and Discharge to the Managers for the execution of their mandate to-date;
- 6) Set up the number of Directors and Statutory Auditor of the Company;
- 7) Appointment of the Directors and of the statutory auditor of the S.A.; duration of the mandates of the Directors and of the Statutory Auditor;
- 8) Miscellaneous.

First resolution

The Shareholders resolve to convert the company into a public limited company (société anonyme).

Evidence of the amount of the share capital has been given to the undersigned notary, by an audit report established according to article 3 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereinafter, the "Companies' Law") by ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES SARL, Munsbach, dated 30 October 2008, which report signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary shall stay attached to this minute, with which it will be registered.

The conclusion of this report is:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention which causes us to believe that the value of the assets and liabilities of the company does not correspond at least to the shareholders' equity of the Company (USD 3,571,050.28) represented by the share capital amounting at USD 2,427,044.50 divided into 4,854,089 shares without par value, plus related share premium amounting to USD 2,302,978.50 less the loss for the financial period amounting to USD 1,158,972.72."

The Bondholders approve.

This resolution is unanimously adopted.

Second resolution

The Shareholders resolve to approve the reduction of the issued share capital together with the share premiums from its present amount of two million four hundred and twenty-seven thousand and forty-four US Dollars and fifty Cents (USD 2,427,044.50) to one hundred and forty-two thousand three hundred and seventy US Dollars (USD 142,370.-) by cancellation of four million five hundred and sixty-nine thousand three hundred and forty-nine (4,569,349) shares without par value with absorption of the losses of one million one hundred and fifty-eight thousand nine hundred and seventy-two US Dollars and seventy-two Cents (USD 1,158,972.72) and with reimbursement to the shareholders of the remainder in proportion of their shareholding.

As a consequence thereof, the issued share capital is set at one hundred and forty-two thousand three hundred and seventy US Dollars (USD 142,370.-) divided into two hundred and eighty-four thousand seven hundred and forty (284,740) shares without par value, all fully paid up.

The Bondholders approve.

This resolution is unanimously adopted.

Third resolution

The Shareholders resolve to change the name of the company from Emerging Europe Capital Partners S. à r.l. to EECP I S.A.

The Bondholders approve.

This resolution is unanimously adopted.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Shareholders resolve to fully restate the Articles of Incorporation of the Company, which shall forthwith read as follows:

"Chapter I.- Form, Name, Registered office, Purpose, Duration

Art. 1. Form, Name

1.1. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter created a company (the "Company") in the form of a "société anonyme" which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

1.2. The Company will exist under the name of "EECP I S.A."

Art. 2. Registered office

2.1. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

2.2. The registered office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Within the City of Luxembourg, it may be transferred to any other place by a resolution of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

2.3. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

2.4. In the event that in the view of the Director or, as the case may be, the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested party by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

Art. 3. Purpose

3.1. The object of the company is the development of operating companies for listing on the Luxembourg stock exchange or any other European stock exchange with respect to some or all of the underlying operating companies, and as the case may be, the holding company itself.

3.2. The Company may take participations in any Luxembourg or foreign company or firm which has a similar or identical purpose.

3.3. The Company may carry out any commercial, industrial financial activities and activities relating to movables or real estate which may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares, Transfer of shares

Art. 5. Share capital

5.1. The capital of the Company is set at one hundred and forty-two thousand three hundred and seventy US Dollars (USD 142,370.-) representing two hundred and eighty-four thousand seven hundred and forty (284,740) shares divided into:

- Three hundred and fifty-two (352) Class A1 shares,
 - Six hundred and fifty-five (655) Class A2 shares,
 - Three hundred and ninety-five (395) Class A3 Shares;
 - One hundred and four thousand one hundred and fifty-nine (104,159) Class A4 Shares;
 - Forty-eight thousand eight hundred and thirty-nine (48,839) Class A5 Shares,
 - Twenty-six thousand two hundred and sixty-one (26,261) Class A6 Shares;
 - Three thousand five hundred and eighty-nine (3,589) Class A7 Shares;
 - Fourteen thousand five hundred (14,500) Class A8 Shares and
 - Eighty-five thousand nine hundred and ninety (85,990) Class A9 Shares,
- each share having a par value of fifty Cents (USD 0.50), fully paid up.

5.2. Each class of shares represents a capital risk investment in subsidiaries, so called "Target Company".

The Shareholders shall have the possibility to further create a new class of shares dedicated to any investment in a new Target Company.

The Shareholders further resolve to allocate the assets and liabilities of the Company amongst the classes of shares on the basis of the allocation ratio to be determined by the Board of Directors.

5.3. Any and all prior and/or future premiums are to be allocated to the classes of shares containing the assets in respect of which such premiums have been or will be paid. To the extent that any such premium cannot be allocated to a specific class of shares, such premium shall be allocated to all the classes of shares pro rata to the value of the assets within each class of shares. Henceforth for all intents and purposes, the shares of a class of shares shall track and reflect

the performance of the assets and liabilities in the same class of shares only. To the extent permitted by applicable laws and regulations, any profits and losses may only be shared within a given class of shares by the holders of shares of the same class and shall not impact the results of any other class of shares.

5.4. The Shareholders thus empower and authorize any Director of the Company to proceed with the necessary entries in the share register of the Company in order to reflect the above changes.

5.5. Unless otherwise provided for in these Articles of Incorporation, no resolutions of the Shareholders may be taken which would affect the rights of the Shareholders or creditors of a given class of shares without the prior approval of the Shareholders or creditors, as the case may be, whose rights relate to that specific class of shares. Any decisions or actions taken in violation of this limitation shall be null and void.

Art. 6. Shares

6.1. All the shares are fully paid up.

6.2. The shares are and shall always remain in the registered form.

6.3. The Shareholders' register, which may be examined by any Shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each Shareholder, the type of shares and the indication of number held by each Shareholder, the indication of the payments made on the shares as well as the Transfers of shares and the dates thereof.

6.4. Each Shareholder will notify to the Company by registered letter its address and any change thereof. The Company will be entitled to rely on the last address thus communicated.

6.5. Ownership of the registered share shall be established by an entry in the Shareholders' register.

6.6. The transfers of shares will be carried out by a declaration of transfer entered into the Shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s). The transfers of shares may also be carried out in accordance with the rules on the transfer of claims set forth in article 1690 of the Luxembourg Civil code. Furthermore, the Company may accept and enter in the Shareholders' register any transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

6.7. Upon request, certificates reflecting the recordings in the Shareholders' register will be delivered to the Shareholders. The Company may issue multiple share certificates.

Art. 7. Classes of shares / Target investments

7.1. Unless otherwise provided for in any provision of these Articles, the Shares issued in compliance with and according to these Articles shall have the same rights.

7.2. Each Share issued in compliance with and according to these Articles shall cast one vote at every meeting of Shareholder and, if applicable or in any way convened, at separate class meetings of holders of Shares of each Class of Shares issued. To the extent permitted by applicable laws and regulations, any quorum and/or voting requirements shall apply mutatis mutandis at the level of each class of shares.

7.3. Without prejudice of article 5 above, when the Shares issued in compliance with and according to these Articles are subscribed for, the relevant share premium (if any) shall be paid in accordance with the terms provided by the sole director or as the case may be, by the board of directors, unless otherwise determined by the present Articles and the shareholders' general meeting.

7.4. Classes of Shares will be issued in accordance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

7.5. The Company may issue different Classes of Shares relating to different investments created by the Company in the Target Companies, "the Target Investments". Each Target Investments shall refer to a Target Company.

7.6. The different Target Investments may be differentiated from each other by the nature of the acquired risks or assets, the distinctive terms of issue or any other distinguishing characteristics.

7.7. The principle of segregation of assets does not apply between the different classes of shares.

7.8. The principle of different classes of shares referring to different Target Investments shall be valid internally for the purposes of profit allocation. However, towards third parties the Company shall be considered as one single entity.

7.9. Where any asset is derived from another asset (whether cash or otherwise) belonging to a certain Target Investment, such derivative asset shall be applied in the books of the Company to the same Target Investment as the asset from which it was derived and on each revaluation of an asset the increase or diminution in the value of such asset shall be applied to the relevant Target Investment.

Art. 8. Acquisition of its own shares

8.1. The Company may acquire its own shares.

8.2. The Company may acquire its own shares with its reserves pursuant to the provisions set forth in article 49-2 of the Companies' Law.

Chapter III.- Board of directors

Art. 9. Board of Directors

9.1. In the event the Company is composed of a single Shareholder, the latest may appoint only one Director (the "Director"). When the Company is composed of several Shareholders, it shall be managed by a board of directors (the "Board of Directors") composed of at least three members who need not to be Shareholders (the "Directors", unless otherwise expressed any reference to Directors include the sole Director that may be appointed by a sole Shareholder).

9.2. The Directors will be elected by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

9.3. In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next General Meeting of Shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors

10.1. The Board of Directors (if any) will appoint among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary (the "Secretary"), who needs not to be a Director and who will inter alia be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the General Meetings of Shareholders.

10.2. The Board of Directors, as the case may be, will meet upon notice sent by fax and executed by the Chairman. The notice, sent at least five (5) Business Days prior to the date of the meeting of the Board of Directors, shall indicate the date, time and place of the meeting and whether such meeting shall be held by means of teleconference. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

10.3. In case of urgent matters to be resolved upon, the meeting of the Board of Directors, as the case may be, shall be convened by means of a notice in writing signed by the Chairman and to be sent by fax or by e-mail, provided the Directors acknowledge receipt of the notice, at least two (2) Business Days prior to the date of the meeting of the Board of Directors.

10.4. The meetings of the Board of Directors, as the case may be, shall be chaired by the Chairman, or in the absence of the Chairman, by a Director appointed by the meeting of the Board of Directors.

10.5. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by email of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

10.6. Every meeting of the Board of Directors, as the case may be, shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

10.7. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors, as the case may be, by appointing in writing, by fax or by email another Director as his proxy.

10.8. The Board of Directors, as the case may be, can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxy. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint by phone another Director to represent him to be confirmed in writing at a later stage.

10.9. The Board of Directors, as the case may be, shall validly resolve at simple majority of the Directors present or represented at such meeting.

10.10. The Board of Directors may exceptionally hold meetings by tele-conference provided that the Directors can hear and speak to each other and provided also that the majority of the Directors are present in person. Any Director attending a meeting of the Board of Directors by tele-conference is deemed to be present. In that case the meeting of the Board of Directors is deemed to be held at the registered office of the Company if one Director is present at the registered office. If no such meeting is held at the registered office, the meeting is deemed to be held at the place where the Chairman or the person replacing him is located. After a tele-conference, the Secretary will prepare the minutes of that meeting and circulate those minutes for approval and signature to the Directors who attended that meeting. The minutes will constitute prima facie evidence of the proceedings and the content of that meeting and shall be distributed by the Chairman to all the Directors following the foregoing approval.

10.11. In case of urgency, a written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held.

Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Directors

As the case may be, the minutes of any meeting of the Board of Directors, recorded in English language by the Secretary, will be signed by the chairman of the meeting and by the Secretary. Any proxy will remain attached thereto.

Art. 12. Powers of the Board of Directors

12.1 The Director or, as the case may be, the Board of Directors is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by the Companies' Law to the General Meeting of Shareholders) to perform all

acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Companies' Law to the General Meeting of Shareholders are in the competence of the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

12.2. The Director or, as the case may be, the Board of Directors is authorized to allocate the profit arising from a Target Company to the dedicated Class of shares according to the distribution between the Shareholders.

Art. 13. Delegation of Powers

Delegation of daily management to members of the Board of Directors is subject to previous authorization by the General Meeting of Shareholders.

Art. 14. Statutory Auditors

14.1 The supervision of the operations of the Company is entrusted to one or more auditors who need not to be Shareholders.

14.2 The auditors will be elected by the Shareholders' meeting, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

Art. 15. Representation of the Company

15.1. In the event of only one Director being appointed, the Company will be bound by the sole signature of the Director.

15.2. In the event the Company is managed by a Board of Directors, the Company will be bound by the joint signatures of any two Directors. The signature of one Director will be however sufficient to validly bind the Company for any matter related to government bodies and tax authorities.

Chapter IV.- Meeting of shareholders

Art. 16. Powers of the General Meeting of Shareholders

16.1. Any regularly constituted general meeting of shareholders (the "General Meeting of Shareholders") of the Company represents the entire body of shareholders (the "Shareholders").

16.2. It has the powers conferred upon it by the Companies' Law.

Art. 17. Annual General Meeting

The annual General Meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting the tenth day of March each year, at 10.00 am. If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 18. Other General Meetings of Shareholders

18.1. The Director or, as the case may be, the Board of Directors may convene other General Meetings of Shareholders. Such meetings must be convened if Shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require.

18.2. Shareholders' meetings, including the annual General Meeting of Shareholders, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 19. Procedure, Vote, Quorum, Majority

19.1. The sole Shareholder or, as the case may be, the Shareholders shall be convened by means of a registered letter executed by the Director, or as the case may be the Chairman of the Board of Directors to be sent by registered mail and anticipated by fax or by email to the Shareholders, who will have to acknowledge receipt thereof, at least fifteen (15) business days prior to the date of the General Meeting of Shareholders. In case of urgent matters to be resolved upon, the Shareholders' meeting shall be convened by means of a notice in writing executed by the Chairman of the Board of Directors of the Company and to be sent by fax at least five (5) business days prior to the date of the General Meeting of Shareholders.

19.2. The notice shall indicate the date and time of the meeting in first and second call and the place where the meeting will be held as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

19.3. If all the Shareholders are present or represented at a Shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

19.4. The place of the meeting will be in Luxembourg. The Shareholders' meeting shall be chaired by the Chairman or, in the absence of the Chairman, by a Director or third party appointed by the General Meeting of Shareholders.

19.5. A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders by appointing in writing, by fax or email as his proxy another person who need not be a Shareholder.

19.6. The Director or, as the case may be, the Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a Shareholders' meeting.

19.7. The General Meeting of Shareholders shall validly resolve: (a) in first call, with the presence and the favorable votes of Shareholders representing the absolute majority of the subscribed capital of the Company; and (b) in second

call, with the presence of any number of Shareholders and with the favorable votes of Shareholders representing the majority of the subscribed capital of the Company in attendance at that meeting.

19.8 One vote is attached to each class of shares.

19.9 In case the General Meeting of Shareholders is not able to adopt any resolution in the first call, the chairman of the meeting and the Secretary shall give notice to the Shareholders that the General Meeting of Shareholders shall be held in second call.

19.10. The minutes of the meeting shall be recorded in English language by the secretary of the meeting and shall be executed by the chairman of the meeting and by the Secretary.

19.11. Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by the Secretary.

Chapter V.- Financial year, Distribution of profits

Art. 20. Financial Year

The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year.

Art. 21. Appropriation of Profits

21.1. Each year on the last day of December an inventory of the assets and liabilities of the Company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up for each class of shares as well as on an aggregate basis.

21.2. The result of each class of shares will consist of the balance of all income, profits or other receipts paid or due in respect of the assets of the same class of shares (including capital gains, dividend distributions and/or liquidation surpluses) and the amount of expenses, losses, taxes and other fund transfers incurred by the Company during the relevant financial period which can regularly and reasonably be allocated to management and operation of the same class of shares.

21.3. All income and charges which may not be allocated to any specific class of shares shall be allocated to all the class of shares on a pro rata basis of the shares issued in each class of shares.

21.4. Five per cent (5%) of the net profits per class of shares shall be allocated to the legal reserve account, provided that such allocation shall be limited to five per cent (5%) of the net profits determined on an aggregate basis of all class of shares; this deduction ceases to be compulsory as soon as the legal reserve account reaches ten per cent (10%) of the capital of the company on an aggregate basis, and the allocation shall resume each time the maximum allocation is no longer fulfilled on an aggregate basis.

21.5. After the allocation of any profits to the legal reserve, all further profits shall be allocated within each class of shares (i) to the payment of a dividend to the holders of the relevant shares, (ii) to a reserve account or (iii) be carried forward. In the event of the payment of a dividend, each class of shares shall be entitled to a fraction of the total profit distributed, taking into account (i) the total equity (par value and share premium) represented by each share of this class of shares at the time of the relevant payment of dividend, and (ii) the portion of the legal reserve account of the Company, constituted by net profits originating from this class of shares.

21.6. The Director, or as the case may be the Board of Directors may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Director, or as the case may be the Board of Directors showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles of Incorporation.

21.7. The Shareholders shall have discretionary power to dispose of any profits which may not be allocated to a specific class of shares.

21.8. The Shareholders shall approve the separate accounts simultaneously with the general accounts of the Company in accordance with applicable laws.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 22. Dissolution, Liquidation

22.1. In case of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be Shareholders, designated by the General Meeting of Shareholders with the majority defined by Article 142 of the Companies' Law.

22.2. The liquidator(s) shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

22.3. Subject to applicable laws, the surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company at the level of each class of shares shall be distributed to the holders of the relevant shares only.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 23. Applicable Law

All matters not governed by these Articles of Association are to be construed in accordance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended."

The Bondholders approve.

This resolution is unanimously adopted.

Fifth resolution

The Shareholders unanimously accept the resignation of the following persons:

- Mr Robert Kenneth CITRONE, born on 8/11/1964, in Pennsylvania, United States of America, residing at 300 Willow Street, Southport, CT 06890, United States of America.

- Mr Hubertus Jan VAN DER VAART, born on 13/05/1955, in the Netherlands, residing at 7528 Royce CT, Annandale VA, United States of America.

- Mr Christopher John FIORE, born on 25/10/1968, in New York, United States of America, residing at 33 North Water Street, Ap. 504, South Norwalk, CT 06854, United States of America,
representing the Managers of the Company.

The Shareholders resolve to grant them full discharge for the execution of their mandates to-date.

The Bondholders approve.

This resolution is unanimously adopted.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to set at four (4) the number of Directors and at one (1) the number of the Statutory Auditor.

The Shareholders further resolve to appoint as Directors of the Company the following persons:

- Mr Robert Kenneth CITRONE, born on 8/11/1964, in Pennsylvania, United States of America, residing at 300 Willow Street, Southport, CT 06890, United States of America.

- Mr Hubertus Jan VAN DER VAART, born on 13/05/1955, in the Netherlands, residing at 7528 Royce CT, Annandale VA, United States of America.

- Mr Christopher John FIORE, born on 25/10/1968, in New York, United States of America, residing at 33 North Water Street, Ap. 504, South Norwalk, CT 06854, United States of America.

- Mrs Sabine PERRIER, born on 22/04/1959, in Thionville, France, residing in F-57100 Thionville-Elange, 5, Chemin du Colombier.

The Shareholders resolve to appoint as Statutory Auditor of the Company:

- Fiduciaire Cabexco S. à r.l., RCS Luxembourg B N° 139.890, with registered office at L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent.

The mandates of the Directors and of the Statutory Auditor will expire immediately after the Annual General Meeting which will be held in 2014.

The Bondholders approve.

This resolution is unanimously adopted.

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed.

Valuation

For registration purposes, the fees and costs related to the present deed are estimated to two thousand one hundred euro (EUR 2,100.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente octobre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de Emerging Europe Capital Partners, S. à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse, Grand-Duché du Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 14 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1081 du 2 mai 2008 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 137.599. Les Statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 16 octobre 2008, acte non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte, sous la présidence de Madame Sabine PERRIER, employée privée, demeurant à 5, Chemin du Colombier, 57100 Thionville, France.

La Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Marilyn KRECKÉ, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Madame Sylvie DUPONT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

(i) que L'assemblée générale et les obligataires présents ou représentés, les mandataires des associés et des obligataires représentés, ainsi que le nombre de parts sociales et de titres qu'ils détiennent sont repris dans la liste de présence ; ladite liste, après avoir été signée par L'assemblée générale et les obligataires, les mandataires des associés et des obligataires représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

(ii) Qu'il appert de cette liste de présence que les quatre millions huit cent cinquante-quatre mille quatre-vingt-neuf (4.854.089) parts sociales, chacune sans désignation de valeur nominale représentant l'intégralité du capital social émis et libéré sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider de tous les points portés à l'ordre du jour, dont L'assemblée générale ont été informés avant l'assemblée.

(iii) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de la forme légale de la Société d'une société à responsabilité limitée en société anonyme;
2. Réduction du capital social émis ensemble avec les primes d'émission pour le porter de son montant actuel de USD 2.427.044,50 à USD 142.370,- par l'annulation de 4.569.349 actions sans désignation de valeur nominale de la Société avec absorption des pertes constatées par les états financiers provisoires au 30 octobre 2008 et remboursement aux associés du solde en proportion de leur détention;
3. Modification de la dénomination de la Société de Emerging Europe Capital Partners S.à.r.l. en EECPI S.A.;
4. Refonte des Statuts de la Société;
5. Démission des Gérants de la Société et décharge aux Gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour;
6. Fixation du nombre des Administrateurs et du commissaire aux comptes de la Société;
7. Nomination des Administrateurs et du commissaire aux comptes de la Société et fixation de la durée de leurs mandats;
8. Divers.

Première résolution

L'assemblée générale décide de transformer la Société en une société anonyme.

La preuve de la valeur du montant du capital de la Société a été donnée au notaire soussigné dans un rapport établi, conformément à l'article 3 de la loi du 10 août 1915 modifiée sur les sociétés commerciales (la "Loi sur les Sociétés Commerciales"), par ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES S.A.R.L., Munsbach, en date du 30 octobre 2008, lequel rapport signé ne varietur par les personnes présentes et le notaire soussigné, restera annexé au présent procès verbal pour être enregistré avec lui.

La conclusion dudit rapport est la suivante:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention which causes us to believe that the value of the assets and liabilities of the company does not correspond at least to the shareholders' equity of the Company (USD 3,571,050.28) represented by the share capital amounting at USD 2,427,044.50 divided into 4,854,089 shares without par value, plus related share premium amounting to USD 2,302,978.50 less the loss for the financial period amounting to USD 1,158,972.72."

Les obligataires approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver la réduction du capital social émis de la Société ensemble avec les primes d'émission pour le porter de son montant actuel de deux millions quatre cent vingt-sept mille quarante-quatre Dollars des Etats-Unis et cinquante cents (USD 2.427.044,50) à cent quarante-deux mille trois cent soixante-dix Dollars des Etats-Unis (USD 142.370,-) par l'annulation de quatre millions cinq cent soixante-neuf mille trois cent quarante-neuf (4.569.349) actions sans désignation de valeur nominale de la Société avec absorption des pertes constatées d'un million cent cinquante-huit mille neuf cent soixante-douze Dollars des Etats-Unis et soixante-douze Cents (USD 1.158.972,72) et avec remboursement aux actionnaires du solde en proportion de leur détention.

En conséquence de ce qui précède, le capital social émis est fixé à cent quarante-deux mille trois cent soixante-dix Dollars des Etats-Unis (USD 142.370,-) représenté par deux cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante (284.740) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement payées.

Les obligataires approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la Société de Emerging Europe Capital Partners S. à r.l. en EECPI S.A.

Les obligataires approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Assemblée Générale décide de la refonte complète des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

"Chapitre I.- Forme, Dénomination sociale, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination sociale

1.1. Par la présente, il est créé entre les souscripteurs et tous les futurs détenteurs potentiels des actions ci-après une société (ci-après la "Société") sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg et par le présent Acte de constitution (ci-après "l'Acte de constitution").

1.2. La Société aura la dénomination sociale "EECP I S.A.".

Art. 2. Siège social

2.1. La Société aura son siège social dans la ville de Luxembourg.

2.2. Le Siège social pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale de ses Actionnaires. Il pourra être transféré à n'importe quelle adresse dans la ville de Luxembourg moyennant une résolution de l'administrateur ou, le cas échéant, moyennant une résolution du Conseil d'administration.

2.3. Des succursales ou autres bureaux pourront être créés dans le Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger moyennant une résolution de l'administrateur ou, le cas échéant, moyennant une résolution du Conseil d'administration.

2.4. Si l'administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'administration estime que des événements politiques, économiques ou sociaux extraordinaires interviennent ou sont imminents et qu'ils pourraient influencer les activités normales de la Société à son siège social ou la facilité des communications avec ledit siège ou entre ledit siège et des personnes à l'étranger, il pourra temporairement transférer le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète desdites circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, malgré le transfert temporaire du siège social, restera régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures temporaires seront prises et notifiées à toutes les parties concernées par l'un des organes ou l'une des personnes chargées de la gestion quotidienne de la Société.

Art. 3. Objet

3.1. La Société a pour objet le développement de sociétés actives aux fins de cotation à la Bourse de Luxembourg ou toute autre bourse européenne des titres de toutes ou partie de ces sociétés affiliées et, le cas échéant de la société mère.

3.2. La Société peut prendre des participations dans toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère ayant un objet identique ou similaire.

3.3. La Société pourra exercer des activités de nature commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière, qui pourront être estimées utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Chapitre II.- Capital, Actions, Transfert d'actions

Art. 5. Capital social

5.1. Le capital social de la Société est fixé à cent quarante-deux mille trois cent soixante-dix Dollars des Etats-Unis (USD 142.370,-) représenté par deux cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante (284.740) actions divisées en:

- Trois cent cinquante-deux (352) Actions de Classe A1;
- Six cent cinquante-cinq (655) Actions de Classe A2;
- Trois cent quatre-vingt-quinze (395) Actions de Classe A3
- Cent quatre mille cent cinquante-neuf (104.159) Actions de Classe A4;
- Quarante-huit mille huit cent trente-neuf (48.839) Actions de Classe A5;

- Vingt-six mille deux cent soixante et un (26.261) Actions de Classe A6;

- Trois mille cinq cent quatre-vingt-neuf (3.589) Actions de Classe A7;

Quatorze mille cinq cents (14.500) Actions de Classe A8 et

Quatre-vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix (85.990) Actions de Classe A9,

chaque action ayant une valeur nominale de cinquante Cents (USD 0,50), entièrement payées.

5.2. Chaque classe d'actions représente un investissement en capital risque dans une filiale, désignée "Société Cible".

Les Actionnaires ont la possibilité de créer de nouvelles classes d'actions qui représentent tout nouvel investissement dans une Société Cible.

Les Actionnaires décident d'affecter l'actif et le passif de la Société entre les classes d'actions sur base du ratio d'affectation à déterminer par le Conseil d'Administration.

5.3. Toutes primes antérieures et/ou futures sont à affecter à la classe d'action comprenant l'actif sur la base duquel de telles primes ont été ou seront versées. Dans la mesure où de telles primes ne peuvent être attribuées à une classe d'action spécifique, elles seront réparties entre toutes les classes d'actions au pro rata de la valeur de l'actif de chaque classe d'actions. Dorénavant, et à toutes fins utiles, les actions d'une classe d'action suivront et refléteront exclusivement la performance des actifs et passifs dans cette même classe d'action.

Dans les limites du droit et des règlements applicables, tout boni ou perte peut uniquement être partagé/distribué dans une classe d'action déterminée entre les détenteurs d'actions de la même catégorie et n'influencera pas les résultats des autres classes d'actions.

5.4. Les Actionnaires décident par conséquent de modifier le registre des actions de la Société de manière à refléter les modifications ci-dessus, et autorisent tout Administrateur de la Société à procéder aux modifications nécessaires.

5.5. Sauf disposition contraire des Statuts, aucune résolution des Actionnaires affectant directement les droits des Actionnaires ou créanciers dont les droits sont rattachés à une classe d'actions donnée, ne pourra être prise sans le consentement préalable des Actionnaires ou créanciers, le cas échéant, dont les droits sont rattachés à cette classe d'actions spécifique. Toute décision prise en violation de cette disposition sera nulle et non avenue.

Art. 6. Actions

6.1. Toutes les actions sont entièrement libérées.

6.2. Les actions sont et resteront toujours nominatives.

6.3. Le registre des Actionnaires qui peut être consulté par tout Actionnaire sera conservé au siège social. Ce registre contiendra les coordonnées exactes de chaque Actionnaire et indiquera le type d'actions, le nombre d'actions détenues, les paiements réalisés sur les actions, les cessions d'actions et leurs dates.

6.4. Chaque Actionnaire notifiera son adresse et tout changement d'adresse à la Société par lettre recommandée. La Société sera habilitée à se fonder sur la dernière adresse ainsi communiquée.

6.5. La détention d'une action nominative sera basée sur l'inscription au registre des Actionnaires.

6.6. Les cessions d'actions seront réalisées au moyen d'une déclaration de cession inscrite dans le registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) représentant(s).

Les cessions d'actions pourront également se faire conformément aux règles de transfert des créances stipulées dans l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. En outre, la Société pourra accepter et consigner dans le registre des Actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document attestant le consentement du cédant et du cessionnaire.

6.7. Sur demande, des certificats reflétant les inscriptions au registre des Actionnaires seront délivrés aux Actionnaires. La Société pourra émettre des certificats d'actions multiples.

Art. 7. Classes d'actions / Investissement cibles

7.1. Sauf stipulation contraire prévu dans les présents Statuts, les Actions émises en conformité et selon ces Statuts, disposeront des mêmes droits.

7.2. Chaque action émise selon les dispositions de ces Statuts donnera un droit de vote à toute assemblée des actionnaires et, si applicable ou si de quelconque autre manière convenu, à toute assemblée séparée des actionnaires de toutes classes d'actions émises. Dans les limites fixées par la loi et par des règlements, tout quorum et/ou droits de vote s'appliqueront mutatis mutandis au niveau de chaque classe d'actions.

7.3. Sans préjudice de l'article 5 ci-dessus, lorsque les actions émises selon les dispositions de ces Statuts seront souscrites, la prime d'émission (le cas échéant) sera payée selon les conditions fixées par l'administrateur unique, le cas échéant par le conseil d'administration, à moins que déterminés différemment par les présents Statuts et par l'assemblée générale des actionnaires.

7.4. Les classes d'actions seront émises selon les dispositions de la loi du 10 Août 1915 régissant les sociétés commerciales, comme amendée.

7.5. La Société pourra émettre différentes classes d'actions afférentes aux différents investissements créés par la Société dans les Sociétés Cibles, désignés "Investissements Cibles". Chaque Investissement Cible se référera à une Société Cible.

7.6. Les différents Investissements Cibles pourront être différenciés l'un de l'autre par la nature des risques et actifs acquis, leurs conditions d'émission ou toutes autres caractéristiques distinctives.

7.7. Le principe de compartimentation des actifs ne s'applique pas entre les différentes classes d'actions.

7.8. Le principe de différentes classes d'actions afférentes à des Investissements Cibles s'appliquera, en interne, à la répartition des bénéfices, sachant toutefois que vis-à-vis de tiers, la Société sera considérée comme une entité unique.

7.9. Lorsqu'un actif provient d'un autre actif (que cela soit numéraire ou autre) appartenant à un Investissement Cible défini, cet actif sera repris dans les livres de la Société au compte de l'Investissement Cible défini, comme étant l'actif en dérivant et sur chaque réévaluation de l'actif, toute augmentation ou diminution de la valeur de cet actif sera appliqué à l'Investissement Cible défini.

Art. 8. Acquisition d'actions propres

8.1. La Société pourra acquérir ses propres actions.

8.2. La Société pourra acquérir ses propres actions au moyen de ses réserves disponibles en accord avec les dispositions de l'article 49-2 de la Loi sur les sociétés commerciales.

Chapitre III.- Conseil d'Administration

Art. 9. Conseil d'Administration

9.1. Si la Société est composée d'un Actionnaire unique, celui-ci peut nommer un seul administrateur (l' "Administrateur"). Lorsque la Société

est composée de plusieurs Actionnaires, celle-ci devra être gérée par un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non; (les "Administrateurs", sauf mention expresse désigne les Administrateurs y compris l'Administrateur unique pouvant être nommé par l'Actionnaire unique).

9.2. Les Administrateurs seront élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période maximale de six (6) ans et ils conserveront leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils pourront être réélus, mais ils pourront également être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

9.3. Si un poste devient vacant au sein du Conseil d'administration, les Administrateurs restants pourront se réunir et élire un Administrateur à la majorité des voix pour pourvoir ce poste vacant jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires suivante.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration

10.1. Le Conseil d'Administration (si tel est le cas) choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire (le "Secrétaire"), qui ne devra pas nécessairement être un Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales des Actionnaires.

10.2. Le Conseil d'Administration, le cas échéant, se réunira sur convocation envoyée par fax et adressée par le Président. Ladite convocation, envoyée au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de la réunion du Conseil d'administration, indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion. Elle indiquera également si cette réunion se tiendra par téléconférence. Une réunion du Conseil d'Administration devra être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

10.3. En cas de questions urgentes, la réunion du Conseil d'Administration, le cas échéant, sera convoquée au moyen d'une notification écrite signée par le Président et envoyée par fax ou par courriel, pour autant que les Administrateurs en accusent réception, au moins deux (2) jours ouvrables avant la date de ladite réunion du Conseil d'Administration.

10.4. Les réunions du Conseil d'Administration, le cas échéant, seront présidées par le Président ou, en son absence, par un Administrateur désigné par la réunion du Conseil d'Administration.

10.5. Aucune convocation ne sera nécessaire moyennant le consentement par écrit de chaque Administrateur notifié par fax ou par email. Aucune convocation séparée ne sera nécessaire pour les réunions qui se tiendront à des heures et dans des lieux spécifiés dans un calendrier adopté par une résolution de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

10.6. Chaque réunion du Conseil d'Administration, le cas échéant, se tiendra à Luxembourg ou dans tout autre endroit que le Conseil d'Administration sera libre de choisir.

10.7. Tout Administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil d'Administration, le cas échéant, en conférant un pouvoir écrit par fax ou par email à tout autre Administrateur.

10.8. Le Conseil d'Administration, le cas échéant, ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée ultérieurement par écrit.

10.9. Le Conseil d'Administration, le cas échéant, pourra valablement adopter des résolutions à la majorité simple des Administrateurs présents ou représentés à la réunion.

10.10. Le Conseil d'Administration pourra organiser des réunions par téléconférence à condition que les Administrateurs puissent s'entendre et se parler et à condition également que la majorité des Administrateurs soient présents. Tout Administrateur assistant à une réunion du Conseil d'Administration par téléconférence sera considéré comme présent. Dans ce cas, la réunion du Conseil d'Administration sera considérée comme étant organisée au siège social de la Société si un Administrateur y est présent. Si aucune réunion n'est organisée au siège social, la réunion sera considérée comme organisée à l'adresse où le Président ou son remplaçant est présent. Après une téléconférence, le Secrétaire rédigera le procès-verbal de cette réunion et le distribuera pour approbation et signature des Administrateurs qui ont assisté à cette réunion. Ce procès-verbal constituera une preuve prima facie des procédures et du contenu de ladite réunion. Il sera distribué par le Président à tous les Administrateurs après l'approbation précitée.

10.11. En cas d'urgence, une décision écrite signée par tous les Administrateurs sera valablement considérée comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil d'Administration valablement convoquée et organisée. Une telle décision pourra être consignée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu et chacun d'entre eux sera signé par un ou plusieurs Administrateurs.

Art. 11. Procès-verbal des réunions du Conseil d'Administration

Si tel est le cas, le procès-verbal de toute réunion du Conseil d'Administration, rédigé en anglais par le Secrétaire, sera signé par le Président de la réunion et le Secrétaire. Toutes les procurations éventuelles lui seront annexées.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration

12.1. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration sera investi des pouvoirs les plus étendus (à l'exception des pouvoirs formellement réservés à l'Assemblée Générale des Actionnaires par la Loi sur les Sociétés Commerciales) pour passer tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas formellement réservés à l'Assemblée Générale des Actionnaires par la Loi sur les Sociétés Commerciales seront de la compétence du Conseil d'Administration.

12.2. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration est autorisé à affecter les profits provenant d'une Société Cible à la Classe d'actions correspondante suivant la répartition entre les Actionnaires.

Art. 13. Délégation des pouvoirs

La délégation de la gestion quotidienne aux membres du Conseil d'Administration sera soumise à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 14. Commissaires aux comptes

14.1. La surveillance des activités de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes qui ne devront pas nécessairement être des Actionnaires.

14.2. Les commissaires aux comptes seront élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui en déterminera le nombre, pour une période maximale de six (6) ans et ils conserveront leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. À la fin de leur mandat de commissaires aux comptes, ils pourront être réélus, mais ils pourront également être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 15. Représentation de la Société

15.1. En cas de nomination d'un seul Administrateur, la Société sera valablement engagée par la seule signature de cet Administrateur.

15.2. En cas de nomination d'un Conseil d'Administration, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs. Toutefois, la signature d'un seul administrateur sera suffisante afin d'engager valablement la Société pour toute question ayant trait aux autorités gouvernementales et fiscales.

Chapitre IV.- Assemblée Générale des actionnaires

Art. 16. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires

16.1. Toute assemblée générale des actionnaires ("Assemblée Générale des Actionnaires") de la Société valablement constituée représentera l'ensemble des actionnaires (les "Actionnaires").

16.2. Elle aura les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Art. 17. Assemblée Générale Annuelle

L'Assemblée Générale annuelle aura lieu chaque année au siège social de la Société, ou dans tout lieu indiqué dans la convocation de ladite assemblée, le dixième jour du mois de mars, à 10.00 heures. Si cette date coïncide avec un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le jour ouvrable suivant.

Art. 18. Autres Assemblées Générales des Actionnaires

18.1. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration pourra convoquer d'autres Assemblées Générales des Actionnaires. Ces assemblées devront être convoquées si des Actionnaires représentant au moins un dixième du capital de la Société le demandent.

18.2. Les réunions des Actionnaires, y compris l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires, pourront se tenir à l'étranger si, à l'entière discrétion du Conseil d'administration, des circonstances de force majeures l'exigent.

Art. 19. Procédure, Vote, Quorum, Majorité

19.1. L'Actionnaire unique, ou le cas échéant, les Actionnaires, seront convoqués au moyen d'une lettre recommandée envoyée par l'Administrateur, ou le cas échéant par le Président du Conseil d'Administration et annoncée par fax ou par courriel aux Actionnaires, qui devront en accuser réception, et ce au moins quinze (15) jours ouvrables avant la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires. En cas de questions urgentes, l'Assemblée Générale des Actionnaires sera convoquée au moyen d'une notification écrite adressée par le Président du Conseil d'Administration de la Société et envoyée par fax au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de ladite Assemblée Générale des Actionnaires.

19.2. Cette convocation mentionnera la date et l'heure de la réunion en première et seconde convocation, le lieu de la réunion, son ordre du jour et la nature des questions qui y seront soulevées.

19.3. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés lors d'une réunion des Actionnaires et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de la réunion, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

19.4. La réunion aura lieu à Luxembourg. La réunion des Actionnaires sera présidée par le Président ou, en son absence, par un Administrateur ou un tiers désigné par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

19.5. Un Actionnaire pourra se faire représenter à toute réunion des Actionnaires en conférant par fax ou par email une procuration écrite à toute autre personne qui ne doit pas nécessairement être un Actionnaire.

19.6. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration pourra définir toutes les autres conditions à remplir pour pouvoir participer à une réunion des Actionnaires.

19.7. L'Assemblée Générale des Actionnaires pourra valablement prendre des résolutions: (a) en première convocation, moyennant la présence et les votes favorables d'Actionnaires représentant la majorité absolue du capital souscrit de la Société; et (b) en seconde convocation, moyennant la présence d'un nombre indéfini d'Actionnaires et les votes favorables d'Actionnaires, représentant la majorité du capital souscrit de la Société, présents à cette réunion.

19.8. Chaque classe d'actions donnera droit à une voix.

19.9. Si l'Assemblée Générale des Actionnaires n'est pas en mesure d'adopter une résolution en première convocation, le président de la réunion et le Secrétaire informeront les Actionnaires que l'Assemblée Générale des Actionnaires se tiendra en seconde convocation.

19.10. Le procès-verbal de la réunion sera rédigé en anglais par le Secrétaire de la réunion et il sera signé par le Président de la réunion et par le Secrétaire.

19.11. Les copies ou extraits du procès-verbal de la réunion devant être produits dans le cadre de procédures judiciaires ou autres seront signés par le Président et le Secrétaire.

Chapitre V.- Exercice financier, Distribution des bénéfices

Art. 20. Exercice financier

L'exercice financier de la Société commencera le premier janvier et se terminera le 31 décembre de chaque année.

Art. 21. Affectation des bénéfices

21.1. Chaque année, le dernier jour du mois de décembre, un inventaire de l'actif et du passif de la Société ainsi qu'un bilan et un compte des pertes et profits seront arrêtés pour chaque classe d'actions de la Société sur une base globale.

21.2. Le résultat de chaque classe d'actions représentera le solde entre tous revenus, profits ou autres produits payés ou dus en relation avec les actifs de cette même classe d'actions (y compris plus-values, dividendes et ou bonis de liquidation) et le montant des dépenses, pertes, impôts ou autres transferts de fonds encourus par la Société pendant cet exercice et qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribués à la gestion et au fonctionnement de cette même classe d'actions.

21.3. Tous produits et dépenses non attribués à une classe d'actions en particulier seront affectés entre les différentes classes d'actions proportionnellement aux actions émises dans chaque classe d'actions.

21.4. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de chaque classe d'actions seront affectés au compte de réserve légale de la Société, pour autant que cette affectation soit limitée à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets déterminés sur une base globale de toutes les classes d'actions. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint sur une base globale dix pour cent (10%) du capital de la Société, et l'affectation sera réinitialisée si le montant maximum d'affectation n'est plus atteint.

21.5. Après affectation des bénéfices à la réserve légale, tout bénéfice supplémentaire sera, selon chaque classe d'actions, (i) soit distribuer sous forme de dividendes aux détenteurs de la classe d'actions concernée, (ii) soit affecter à un compte de réserve spéciale ou (iii) soit porter au compte de résultats reportés. Dans le cas du paiement d'un dividende, chaque classe d'actions aura droit à une fraction du montant total des bénéfices distribués, en prenant en compte (i) le montant total des capitaux (valeur nominale et prime d'émission) représenté par chaque action de cette classe d'actions, au moment dudit paiement du dividende et (ii) de la portion de la réserve légale de la Société, constituée par les bénéfices nets générés par cette classe d'actions.

21.6. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être

supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

21.7. Les Actionnaires auront un pouvoir discrétionnaire de disposer de tout profit qui n'aura pu être rattaché à une classe d'actions déterminée.

21.8. Les Actionnaires approuveront les comptes séparés simultanément avec les comptes tenus par la Société conformément aux lois applicables.

Chapitre VI.- Liquidation, Dissolution

Art. 22. Liquidation, Dissolution

22.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Actionnaires ou non, nommés par résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité fixée à l'article 142 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

22.2. Le(s) liquidateur(s) sera/seront investi(s) des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société, étant entendu que le(s) liquidateur(s) traitera/traiteront chaque classe d'actions comme une entité distincte aux fins de la liquidation.

22.3. Conformément à la loi applicable, le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société au niveau de chaque classe d'actions sera distribué exclusivement aux détenteurs de la classe d'actions concernée.

Chapitre VII.- Loi applicable

Art. 23. Loi applicable

23.1. Pour toutes les questions qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent à la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée."

Les obligataires approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale accepte à l'unanimité la démission des personnes suivantes:

- M. Robert Kenneth CITRONE, né le 8/11/1964, en Pennsylvanie, Etat Unis d'Amérique, demeurant à 300 Willow Street, Southport, CT 06890, Etat Unis d'Amérique.

- M. Hubertus Jan van der VAART, né le 13/05/1955, aux Pays Bas, demeurant à 7528 Royce CT, Annandale VA, Etat Unis d'Amérique.

- M. Christopher John FIORE, né le 25/10/1968, à New York, Etat Unis d'Amérique, demeurant à 33 North Water Street, Ap. 504, South Norwalk, CT 06854, Etat Unis d'Amérique,

comme gérants de la Société.

L'assemblée générale décide de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats à ce jour.

Les obligataires approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de fixer le nombre des administrateurs à quatre (4) et celui du commissaire aux comptes à un (1).

L'assemblée générale décide de nommer comme administrateurs de la Société:

- M. Robert Kenneth CITRONE, né le 8/11/1964, en Pennsylvanie, Etat Unis d'Amérique, demeurant à 300 Willow Street,

Southport, CT 06890, Etat Unis d'Amérique.

- M. Hubertus Jan van der VAART, né le 13/05/1955, aux Pays Bas, demeurant à 7528 Royce CT, Annandale VA, Etat Unis d'Amérique.

- M. Christopher John FIORE, né le 25/10/1968, à New York, Etat Unis d'Amérique, demeurant à 33 North Water Street, Ap. 504, South Norwalk, CT 06854, Etat Unis d'Amérique.

- Mme Sabine PERRIER, née le 22/04/1959 à Thionville, France, demeurant à F-57100 Thionville-Elange, 5, Chemin du Colombier.

L'Assemblée Générale décide de nommer comme commissaire aux comptes de la Société:

- Fiduciaire Cabexco S. à r.l., RCS Luxembourg B N° 139.890, avec siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, Centre Helfent.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2014.

Les obligataires approuvent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, les frais et honoraires relatifs au présent acte sont estimés à deux mille cent euros (EUR 2.100,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des

mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Perrier, M. Krecké, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 7 novembre 2008 LAC/2008/45065. Reçu douze euros EUR 12,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008148057/5770/818.

(080174852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

L.S. Participations S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 100.192.

—
EXTRAIT

Par la présente, Maître Christophe ANTINORI, avocat à la Cour, établi à Luxembourg, déclare avoir dénoncé en date du 14 octobre 2008, la convention de domiciliation conclue avec la société L.S. PARTICIPATIONS S.à R.L. en date du 30 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2008.

M^e Christophe Antinori

Domiciliataire

Référence de publication: 2008148243/1384/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV08942. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

ING RE NPF Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.085.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 octobre 2008

- La démission de la société Orangefield Trust (Luxembourg) S.A. avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

- La société IREIM Services Luxembourg PSF S.à.r.l. avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro RCS B 136 171 est élue par l'associé unique en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

- La démission de Monsieur Nicolas Schreurs, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

139223

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008147972/655/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01369. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

ING RE NPF Soparfi D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 120.086.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 octobre 2008

- La démission de la société Orangefield Trust (Luxembourg) S.A. avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

- La société IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l. avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro RCS B 136 171 est élue par l'associé unique en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

- La démission de Monsieur Nicolas Schreurs, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008147973/655/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01372. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

U.M.E. S.A. (Union Manufacturière et Européenne SA), Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 65.201.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2008

- L'Assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008147974/655/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05469. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

YUM! International Finance Company S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 250.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 138.282.

Il résulte de la décision de l'associé unique intervenue en date du 13 novembre 2008 de la société, YUM! INTERNATIONAL FINANCE COMPANY S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

- Démission du Gérant B suivant en date du 6 novembre 2008:

Monsieur Jonathon Alexander GAUSEPOHL, né le 15 novembre 1975 dans l'état de Kentucky, demeurant à 1900 Colonel Sanders Lane, 40213 Louisville, Kentucky, U.S.A, en qualité de Gérant B de la Société.

- Démission du Gérant B suivant en date du 6 novembre 2008:

Monsieur Alan KOHN, né le 4 octobre 1969 dans l'état de Californie, demeurant à 2903 Circle Crest Court, 40059 Prospect, Kentucky, U.S.A., en qualité de Gérant B de la Société.

Résultant de la démission susmentionnée, le conseil de gérance de la société est comme suit:

- Mr Patrick L.C. van Denzen, Gérant A
- Mr Martinus Cornelis Johannes Weijermans, Gérant A
- Mr Stéphane Otto Frédéric Reul, Gérant B
- Mr Wolfgang Preiss, Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

YUM! INTERNATIONAL FINANCE COMPANY S.à r.l.

Patrick van Denzen
Gérant A

Référence de publication: 2008147976/683/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08520. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080174941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Adolfo Dominguez (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 36, rue du Curé.
R.C.S. Luxembourg B 63.919.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008147982/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08771. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080174416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Centurion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 75.303.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CENTURION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008147995/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08869. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080174351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

De Wielingen Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 20.602.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DE WIELINGEN HOLDING S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008147996/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08872. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080174352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Dextram, Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 143.062.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-trois octobre.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Paul DEVILLE, administrateur de sociétés, demeurant à B-6870 Saint-Hubert, rue de Wacomant, 12, ici représenté par Madame Karin NEISSEN, employée privée, demeurant à Galhausen (B), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Saint-Hubert, le 22 octobre 2008,

laquelle procuration après avoir été signé «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être enregistré avec celui-ci.

Lequel comparant a déclaré constituer une société anonyme dont il arrête les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par la personne ci-avant qualifiée et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de «DEXTRAM» S.A.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Wiltz.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société a pour objet le commerce et le transport de petits colis dont le poids total ne dépasse pas 3,5 T.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- €) représenté par cent (100) actions de trois cent vingt euros (320,- €) chacune.

Art. 6. Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créés, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil d'administration.

Si la société ne comporte qu'un associé unique le conseil d'administration peut être composé par un seul administrateur. Dès que l'assemblée générale constate l'existence de plus d'un associé il y aura lieu de nommer un conseil d'administration composé de trois membres au moins.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. Ce représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait cette mission en nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Celle-ci ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toutes autres causes, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. L'administrateur unique exerce les fonctions dévolues au conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Pour le calcul du quorum, sont réputés présents les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration, les personnes qui assistent par visioconférence ou des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue. Pareille réunion est réputée se dérouler au siège de la société.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur ou par l'administrateur unique. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou par l'administrateur unique.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Ils sont autorisés à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil ou l'administrateur unique peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs spéciaux, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

Art. 12. Si la société comporte un conseil d'administration composé de plusieurs administrateurs la société sera engagée valablement soit par les signatures conjointes de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière dans le cadre de cette gestion.

Si la société fonctionne au moyen d'un administrateur unique ce dernier engage valablement la société en toute circonstance par sa seule signature.

Art. 13. Les administrateurs ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil d'administration ou à assister l'administrateur unique à la gestion de la société sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la société anonyme et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la société, à l'exception des divulgations exigées ou admises par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

Art. 14. La surveillance financière de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 15. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Si la société est constituée par un associé unique ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le premier jeudi du mois de juin de chaque année à 15.00 heures. L'assemblée générale annuelle doit être tenue dans les six mois de la clôture de l'exercice et la première assemblée générale peut avoir lieu dans les dix-huit mois suivant la constitution.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. Le conseil d'administration, l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Art. 18. Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévues par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Le calcul du quorum se fait selon les modalités prévues par la loi. Sont réputés présents pour ce calcul les actionnaires qui participent à la réunion du conseil d'administration les personnes qui assistent par visioconférence ou des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique.

Année sociale - Bilan

Art. 19. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 20. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration ou de l'administrateur unique l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peuvent procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Ils détermineront le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 21. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Disposition générale. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2008.

Souscription et Libération

Le comparant préqualifié a souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Paul DEVILLE, prénommé, cent actions	100
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) de sorte que la somme de huit mille euros (8.000) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût - Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,- €.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant la comparante pré-qualifiée, représentant l'intégralité du capital social, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs et du commissaire au compte sont fixés à un.
- 2) Est appelé aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Paul DEVILLE, administrateur de société, né à Vielsalm (B), le 22 février 1957, demeurant à B-6870 Saint Hubert, rue de Wacomant, 12.

- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Omer COLLARD, administrateur de sociétés, né à Harsin (B), le 1^{er} mars 1935, demeurant à Wiltz.

- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale de l'an 2013.

- 5) Le siège social est fixé à L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

- 6) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature de l'administrateur unique, Monsieur Paul DEVILLE, prénommé.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. Neissen, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 24 octobre 2008, WIL/2008/952. — Reçu cent soixante euros = 160,- €.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 4 novembre 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008148542/2724/187.

(080174704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Oremus Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 112.807.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OREMUS HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008147997/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2008, réf. LSO-CW06309. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Rohtak Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 68.089.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROHTAK HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008147998/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2008, réf. LSO-CW06323. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Serafin S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 112.791.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SERAFIN S.A.-SPF

Signatures

Référence de publication: 2008147999/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2008, réf. LSO-CW06322. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Kiki Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4734 Pétange, 32, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 125.206.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008148273/2065/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2008, réf. LSO-CW05879. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Agropolis S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 63.160.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AGROPOLIS S.A.

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008148000/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2008, réf. LSO-CW06327. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Divinum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 16, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.126.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIVINUM S.A.

Bernard GRAFE

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008148001/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW07047. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Findev S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 37.806.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2008.

Pour FINDEV S.A., société anonyme holding

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille WAGNER /Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008148002/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW06970. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.141.875,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.321.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 19 septembre 2008 que Lone Star Capital Investments S.à r.l., ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a transféré la part préférentielle détenue dans la Société à la société Kinkoucho Holding, une société constituée d'après le droit des îles Cayman, avec siège social à Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, immatriculée sous le numéro 217006.

Suite à ce contrat du 19 septembre 2008, la part sociale préférentielle de la Société est donc maintenant détenue par la société Kinkoucho Holding.

Pour extrait sincère et conforme

LSREF Lux Japan Investments V S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008148221/5499/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW08095. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Manacor (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 9.098.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 19 novembre 2008 de la société Manacor (Luxembourg) S.A. que les actionnaires ont pris la décision suivante:

1. Nomination de Fondé de pouvoir de la société pour une durée indéterminée avec effet au 19 novembre 2008:

Madame Helena Margareta FRIBERG, née le 10 septembre 1962 à Stockholm, Suède, ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Les administrateurs de la Société confirment également que:

- La Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Administrateur avec un Fondé de Pouvoir.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

R. van 't Hoeft / M.C.I. Weijermans

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008148229/683/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08687. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Barled Paper, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

R.C.S. Luxembourg B 100.294.

EXTRAIT

Par la présente, Maître Christophe ANTINORI, avocat à la Cour, établi à Luxembourg, déclare avoir dénoncé en date du 14 octobre 2008, la convention de domiciliation conclue avec la société BARLED PAPER S.à R.L. en date du 8 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2008.

M^e Christophe Antinori

Domiciliataire

Référence de publication: 2008148242/1384/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV08922. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

N&W Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 141.097.

In the year two thousand eight, on the thirteenth day of November.

Before M^e Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of N&W Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500.- and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 141.097 (the Company). The Company has been incorporated on July 25, 2008 pursuant to a deed of M^e Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 2231 of September 12, 2008. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended on October 1, 2008, pursuant to a deed of M^e Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, under number 2609 of October 24, 2008.

There appeared:

Vending Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500.- and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 142.183 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Annick Braquet, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Amendment to article 3 (Corporate object) of the Articles so that it reads as follows:

"3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in BIDCO and N&W Global Vending S.p.A. or any other Entity directly or indirectly Controlling these companies or in other Entities whose business is related or instrumental to the N&W Business, in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private Entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its Affiliates. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any Affiliate, and, generally, for its own benefit and that of any of its Affiliates. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

For the purpose of this article:

Affiliate(s) means (i) any Entity that, directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls, is Controlled by, or is under common Control with, the specified Entity;

BIDCO means the following Entity indirectly controlled by the Company: BIDCO S.p.A. (formerly BIDCO Società a responsabilità limitata), a stock company (società per azioni) duly organized and validly existing under the laws of Italy, having its registered office in Milan, at Via Agnello no. 12, registered with the ordinary section of the businesses registry (registro delle imprese) of Milan under no. 06310920969;

Control means a situation where, according to applicable laws, an Entity (the Controlling Entity): (i) owns, whether directly or indirectly, the majority of the voting shares of another person (the Controlled Entity), or (ii) has, directly or indirectly, the power to direct - or cause the direction of - the management policies of such Controlled Entity, through the ownership of voting securities, by contract, as trustee, nominee or executor, or through any further means which entitle the Controlling Entity to exercise a dominant influence on the Controlled Entity;

Entity means any corporation, investment fund, partnership, trust, limited liability company, joint venture, joint stock, association, partnership or any other entity or organization (whether or not having separate legal personality);

N&W Business means the design, development, manufacture and distribution of food and beverage machines; and

N&W Global Vending S.p.A. means a company duly organized and validly existing under the Laws of Italy, having its registered office in Valbrembo (BG), at Via Roma no. 24, registered with the ordinary section of the businesses registry (registro delle imprese) of Bergamo under no. 03138870161.

2. Amendment to articles 7 and 8 of the Articles, removal of article 9 of the Articles and subsequent renumbering of articles 10 to 17 of the Articles into articles 9 to 16 of the Articles.

3. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 3 the Articles, so that this article reads henceforth as follows:

"3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in BIDCO and N&W Global Vending S.p.A. or any other Entity directly or indirectly Controlling these companies or in other Entities whose business is related or instrumental to the N&W Business, in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any

securities and financial instruments issued by any public or private Entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its Affiliates. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any Affiliate, and, generally, for its own benefit and that of any of its Affiliates. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

For the purpose of this article:

Affiliate(s) means (i) any Entity that, directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls, is Controlled by, or is under common Control with, the specified Entity;

BIDCO means the following Entity indirectly controlled by the Company: BIDCO S.p.A. (formerly BIDCO Società a responsabilità limitata), a stock company (società per azioni) duly organized and validly existing under the laws of Italy, having its registered office in Milan, at Via Agnello no. 12, registered with the ordinary section of the businesses registry (registro delle imprese) of Milan under no. 06310920969;

Control means a situation where, according to applicable laws, an Entity (the Controlling Entity): (i) owns, whether directly or indirectly, the majority of the voting shares of another person (the Controlled Entity), or (ii) has, directly or indirectly, the power to direct - or cause the direction of - the management policies of such Controlled Entity, through the ownership of voting securities, by contract, as trustee, nominee or executor, or through any further means which entitle the Controlling Entity to exercise a dominant influence on the Controlled Entity;

Entity means any corporation, investment fund, partnership, trust, limited liability company, joint venture, joint stock, association, partnership or any other entity or organization (whether or not having separate legal personality);

N&W Business means the design, development, manufacture and distribution of food and beverage machines; and

N&W Global Vending S.p.A. means a company duly organized and validly existing under the Laws of Italy, having its registered office in Valbrembo (BG), at Via Roma no. 24, registered with the ordinary section of the businesses registry (registro delle imprese) of Bergamo under no. 03138870161.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend articles 7 and 8 of the Articles and to remove article 9 of the Articles. Articles 7 and 8 of the Articles will henceforth read as follows:

Art. 7. Composition of the Board - Appointment and removal of managers

7.1. The Company is managed by the Board, composed of two Class A managers and two Class B managers. The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least forty-eight (48) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting, in which case the written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that the two Class A managers (in each case, whether in person or by proxy) vote in favour of the resolutions. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

(vi) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signature of one Class A manager and one Class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated."

The Sole Shareholder finally resolves to renumber articles 10 to 17 of the Articles into articles 9 to 16 of the Articles respectively.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,000.- (one thousand euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le treize novembre.

Par-devant M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de N&W Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500,- et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.097 (la Société). La Société a été constituée le 25 juillet 2008 suivant un acte de M^e Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2231 du 12 septembre 2008. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés le 1^{er} octobre 2008 suivant un acte de M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2609 du 24 octobre 2008.

A comparu:

Vending Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500,- et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.183 (l'Associé Unique),

ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Modification de l'article 3 (Objet social) des Statuts de sorte qu'il ait la teneur suivante:

"3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, dans BIDCO et N&W Global Vending S.p.A. ou dans toute autre Entité qui Contrôle directement ou indirectement ces sociétés ou dans d'autres Entités dont l'activité est liée ou utile à l'Activité de N&W, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute Entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et

au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres de participation ou de créance de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses Affiliés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de tout Affilié et, de manière générale, en sa faveur et en faveur d'un de ses Affiliés. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Pour les besoins de cet article:

Affilié(s) signifie (i) toute Entité qui, directement ou indirectement, par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, Contrôle, est Contrôlée par, ou est sous le Contrôle commun avec, l'Entité indiquée;

BIDCO signifie l'Entité suivante contrôlée indirectement par la Société: BIDCO S.p.A. (anciennement BIDCO Società a responsabilità limitata), une société par actions (Società per azioni) dûment organisée et valablement constituée selon les lois d'Italie, ayant son siège social à Milan, à Via Agnello no.12, immatriculée au registre des sociétés (registro delle imprese) de Milan sous le numéro 06310920969;

Contrôle désigne une situation dans laquelle, d'après les lois applicables, une Entité (l'Entité qui Contrôle): (i) détient, directement ou indirectement, la majorité des actions donnant droit de vote d'une autre personne (l'Entité Contrôlée), ou (ii) a le pouvoir, directement ou indirectement, de diriger - ou faire diriger - les politiques de gestion de cette Entité Contrôlée, que ce soit par la détention des titres avec droits de vote, par contrat, en tant que fiduciaire (trustee), mandataire (nominee) ou exécuteur, ou par tout autre moyen permettant à l'Entité de Contrôle d'exercer une influence dominante sur l'Entité Contrôlée;

Entité désigne une société, une société de personnes (société en commandite ou société en nom collectif), trust, société à responsabilité limitée, joint venture, société anonyme, association ou toute autre entité ou organisation (qu'elle soit ou non une personne morale séparée);

Activité N&W signifie la conception, le développement, la fabrication et la distribution de distributeurs de nourriture et de boissons; et

N&W Global Vending S.p.A. désigne une société dûment organisée et valablement constituée selon les Lois d'Italie, ayant son siège social à Milan, via Agnello no. 12, immatriculée au registre des sociétés (registro delle imprese) de Bergame sous le numéro 03138870161."

2. Modification des articles 7 et 8 des Statuts, suppression de l'article 9 des Statuts et nouvelle numérotation subséquente des articles 10 à 17 en articles 9 à 16 des Statuts.

3. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 3 des Statuts de sorte que cet article aura désormais la teneur suivante:

"3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, dans BIDCO et N&W Global Vending S.p.A. ou dans toute autre Entité qui Contrôle directement ou indirectement ces sociétés ou dans d'autres Entités dont l'activité est liée ou utile à l'Activité de N&W, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute Entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres de participation ou de créance de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, les revenus de tous emprunts, à ses Affiliés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de tout Affilié et, de manière générale, en sa faveur et en faveur d'un de ses Affiliés. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Pour les besoins de cet article:

Affilié(s) signifie (i) toute Entité qui, directement ou indirectement, par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, Contrôle, est Contrôlée par, ou est sous le Contrôle commun avec, l'Entité indiquée;

BIDCO signifie l'Entité suivante contrôlée indirectement par la Société: BIDCO S.p.A. (anciennement BIDCO Società a responsabilità limitata), une société par actions (Società per azioni) dûment organisée et valablement constituée selon les lois d'Italie, ayant son siège social à Milan, à Via Agnello no.12, immatriculée au registre des sociétés (registro delle imprese) de Milan sous le numéro 06310920969;

Contrôle désigne une situation dans laquelle, d'après les lois applicables, une Entité (l'Entité qui Contrôle): (i) détient, directement ou indirectement, la majorité des actions donnant droit de vote d'une autre personne (l'Entité Contrôlée), ou (ii) a le pouvoir, directement ou indirectement, de diriger - ou faire diriger - les politiques de gestion de cette Entité Contrôlée, que ce soit par la détention des titres avec droits de vote, par contrat, en tant que fiduciaire (trustee), mandataire (nominee) ou exécuteur, ou par tout autre moyen permettant à l'Entité de Contrôle d'exercer une influence dominante sur l'Entité Contrôlée;

Entité désigne une société, une société de personnes (société en commandite ou société en nom collectif), trust, société à responsabilité limitée, joint venture, société anonyme, association ou toute autre entité ou organisation (qu'elle soit ou non une personne morale séparée);

Activité N&W signifie la conception, le développement, la fabrication et la distribution de distributeurs de nourriture et de boissons; et

N&W Global Vending S.p.A. désigne une société dûment organisée et valablement constituée selon les Lois d'Italie, ayant son siège social à Milan, via Agnello no. 12, immatriculée au registre des sociétés (registro delle imprese) de Bergame sous le numéro 03138870161."

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier les articles 7 et 8 des Statuts et de supprimer l'article 9 des Statuts. Les articles 7 et 8 des Statuts auront désormais la teneur suivante :

Art. 7. Composition du Conseil - Nomination et révocation des gérants

7.1. La Société est gérée par le Conseil, composé de deux gérants de Classe A et de deux gérants de Classe B. Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé ou aux associés relèvent de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui est, en principe, à Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins quarante-huit (48) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion, dans ce cas la convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant aux lieux et heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin d'être représenté à une réunion du Conseil.

(v) Le Conseil peut valablement délibérer et agir à condition que la majorité de ses membres soit présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés,

à condition que les deux gérants de Classe A (dans chaque cas, soit en personne soit par procuration) votent en faveur des résolutions. Le président ne disposera pas d'une seconde voix ou voix prépondérante.

(vi) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vii) Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un gérant de Classe A et d'un gérant de Classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués."

L'Associé Unique décide enfin de renuméroter les articles 10 à 17 des Statuts en articles 9 à 16 des Statuts.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, coûts, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent à environ EUR 1.000,- (mille euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé ensemble avec nous le notaire, le présent acte original.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 novembre 2008. Relation: LAC/2008/45896. Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008149070/242/329.

(080175020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

Marc Blondeau (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 73.739.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 4 novembre 2008 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale que:

- l'Assemblée a décidé de transférer le siège de la société de L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch avec effet au 4 novembre 2008.

- l'Assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4.11.08.

Pour MARC BLONDEAU (LUXEMBOURG) S.A.

SGG Corporate Services S.A.

412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg

Un mandataire

Signature

Référence de publication: 2008148236/1005/23.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW02764. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Financière Star 1, Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 89.404.

EXTRAIT

Il résulte des décisions du conseil d'Administration de la Société en date du 6 octobre 2008 que:

(i) Gérard Becquer, agissant en qualité d'administrateur de la Société a démissionné avec effet au 6 octobre 2008; et

(ii) Patrice Gallasin, né le 9 décembre 1970 à Villers-Semeuse (France) avec adresse professionnelle au 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg a été nommé administrateur de la Société avec effet au 6 octobre 2008 et ce pour une durée déterminée qui expirera à l'assemblée générale annuelle de la Société de l'année 2010.

Il résulte des décisions du conseil d'Administration en date du 7 octobre 2008 que le siège social de la Société a été transféré du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg avec effet au 7 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008148239/2460/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW01938. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Knowledge BK SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

R.C.S. Luxembourg B 70.429.

Le bilan de liquidation au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 novembre 2008.

2M CONSULTANT SARL

13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2008148336/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV08905. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

LUXTECMA Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 53.120.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 novembre 2008.

2M CONSULTANT SARL

13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2008148340/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV08873. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Step By Step S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2547 Luxembourg, 1, rue du Stade.

R.C.S. Luxembourg B 109.830.

Le bilan au 31. Dezember 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.11.2008.

Signature.

Référence de publication: 2008148279/9604/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09061. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Socosteel, Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 13, rue Large.

R.C.S. Luxembourg B 80.518.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008148294/4647/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09028. - Reçu 95,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

BgCO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8386 Koerich, 4, Chemin du Fockeschlass.

R.C.S. Luxembourg B 63.066.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Fiduciaire Weber Bontemps & Mouwannes

Experts comptables et fiscaux

Référence de publication: 2008148305/8390/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05525. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

BgCO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8386 Koerich, 4, Chemin du Fockeschlass.

R.C.S. Luxembourg B 63.066.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Fiduciaire Weber Bontemps & Mouwannes

Experts comptables et fiscaux

Référence de publication: 2008148309/8390/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05526. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Soluxbourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 53.861.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008148314/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08678. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Sopininvest and Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 49.559.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008148316/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08685. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Vandon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 124.491.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 26 novembre 2008.

2M CONSULTANT SARL

13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2008148342/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV08875. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Lootti International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 31.368.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008148318/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08758. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

SODILU S.A. - Société de Distribution Luxembourgeoise, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 53.174.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008148319/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08761. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

PHF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.
R.C.S. Luxembourg B 70.459.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008148323/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07844. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

PMS Partners S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 34.112.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008148325/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07845. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Re Sole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 77.012.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008148326/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07847. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Sun Side Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 70.233.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008148321/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08765. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Re Sole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 77.012.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008148328/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07849. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

V.I.P. Golf International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 33.383.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

SG AUDIT SARL

Signatures

Référence de publication: 2008148334/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07854. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

EXESS Participations Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9573 Wiltz, 38, rue Michel Thilges.
R.C.S. Luxembourg B 138.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY, 53, avenue J.F. Kennedy, L-9053 ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2008148341/832/14.

Enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2008, réf. DSO-CW00189. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080174957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Medico International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 73.566.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/11/08.

Signature.

Référence de publication: 2008148379/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07675. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Plurimetals S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 76.793.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/11/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008148377/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07678. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

Triton Masterluxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 121.037.

In the year two thousand and eight, on the third day of November.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg).

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "TRITON MASTERLUXCO 2 S.à r.l." a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 8, rue Beck, Centre Rosenstiel, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed of the undersigned notary, on 30 October 2006 published in the Mémorial C number 2323 of 13 December 2006 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under number 121.037. The articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary, on 9 September 2008, published in the Mémorial C number 2545 of 17 October 2008.

The extraordinary general meeting is declared open at 7.20 p.m., with Mr. Marc Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mr. Michael Jonas, lawyer, residing in Luxembourg.

The extraordinary general meeting elected as scrutineer Ms. Rebecca Unverzagt, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the extraordinary general meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) The agenda of the extraordinary general meeting is the following:

Agenda:

1. To create, in addition to the existing Classes of Shares, a new Class of Shares, namely the Class 5 Shares.
2. To increase the subscribed capital by an amount of five thousand euro (EUR 5,000.-) so as to raise it from its present amount of seventy thousand euro (EUR 70,000.-) to seventy five thousand euro (EUR 75,000.-).
3. To issue five hundred thousand (500,000) new Class 5 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, having the rights and privileges as stated in the articles of incorporation.
4. To accept subscription for these newly issued Class 5 Shares by Rütgers HoldCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 8, rue Beck, Centre Rosenstiel, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg ("Rütgers") and to accept payment in full of each such new Class 5 Shares together with an aggregate share premium of ninety-two million six hundred thirteen thousand five hundred sixty-seven euro (EUR

92,613,567.-), by a contribution in kind to the Company consisting of all the assets and liabilities of Rütgers, having an aggregate value of ninety-two million six hundred eighteen thousand five hundred sixty-seven euro (EUR 92,618,567.-).

5. To reduce the subscribed capital of the Company so as to prevent the Company from owning its own shares as a result of the contribution in kind, by an amount of five thousand euro (EUR 5,000.-) so as to reduce it from its current amount of seventy five thousand euro (EUR 75,000.-) to seventy thousand euro (EUR 70,000.-) by cancellation of the five hundred thousand Ordinary Shares contributed by Rütgers to the Company so as to reduce the number of Ordinary Shares from five million (5,000,000) Ordinary Shares to four million five hundred thousand (4,500,000.-) Ordinary Shares.

6. To set the amount of the Company's subscribed capital at seventy thousand euro (EUR 70,000.-) represented by five hundred thousand (500,000) Class 1 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 2 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 3 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 4 Shares and five hundred thousand (500,000) Class 5 Shares, and four million five hundred thousand (4,500,000) Ordinary Shares, each with a nominal value of one cent (EUR 0.01).

7. To amend article 5, first and third paragraph, of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the foregoing resolutions, in particular to amend the rights attached to each class of shares.

8. Miscellaneous.

(ii) The shareholders present, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) The whole subscribed capital being represented at the present extraordinary general meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary.

(v) The present extraordinary general meeting is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The extraordinary general meeting resolves, after deliberation, unanimously to take the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting resolves to create, in addition to the existing Classes of Shares, one new Class of Shares, namely the Class 5 Shares.

Second resolution

The extraordinary general meeting resolves to increase the subscribed capital by an amount of five thousand euro (EUR 5,000.-) so as to raise it from its present amount of seventy thousand euro (EUR 70,000.-) to seventy-five thousand euro (EUR 75,000.-).

Third resolution

The extraordinary general meeting resolves to issue five hundred thousand (500,000) new Class 5 Shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, having the rights and privileges as stated in the Articles of Incorporation.

Fourth resolution

Subscription - Allotment

Thereupon, now appears Maître Marc Loesch, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Rütgers, prenamed, by virtue of a proxy given on 3 November 2008.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of Rütgers to the five hundred thousand (500,000) new Class 5 Shares, having a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, and to make payment in full of the nominal value of each of such new Class 5 Shares and of an aggregate share premium of ninety-two million six hundred thirteen thousand five hundred sixty-seven euro (EUR 92,613,567.-), by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of Rütgers, having an aggregate value of ninety-two million six hundred eighteen thousand five hundred sixty-seven euro (EUR 92,618,567.-) (the "Contribution").

Rütgers, acting through its attorney-in-fact, stated (i) that the Contribution is made on the basis of a contribution agreement dated 3 November 2008 whereby Rütgers, prenamed, agreed to contribute all its assets and liabilities to the Company and (ii) that the value of the Contribution has been certified in a special report of 3 November 2008, signed by the duly authorised representatives of the Company, which special report signed ne varietur will remain attached to the present deed for the purpose of registration, (iii) that there subsist no impediments to the free transferability of all its assets and liabilities to the Company without any restriction or limitation, and (iv) that instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of these assets and liabilities to the Company.

Thereupon the extraordinary general meeting resolves to accept said subscription and payment and to allot the five hundred thousand (500,000) new Class 5 Shares to Rütgers as fully paid shares.

The extraordinary general meeting resolves that the third and fourth resolutions are taken simultaneously.

Fifth resolution

The extraordinary general meeting resolves to reduce the subscribed capital of the Company so as to prevent the Company from owning its own shares as a result of the contribution in kind, by an amount of five thousand euro (EUR 5,000.-) so as to reduce it from its current amount of seventy-five thousand euro (EUR 75,000.-) to seventy thousand euro (EUR 70,000.-) by cancellation of the five hundred thousand Ordinary Shares contributed by Rütgers to the Company so as to reduce the number of Ordinary Shares from five million (5,000,000) Ordinary Shares to four million five hundred thousand (4,500,000.-) Ordinary Shares.

Sixth resolution

The extraordinary general meeting resolves to set the amount of the Company's subscribed capital at seventy thousand euro (EUR 70,000.-) represented by five hundred thousand (500,000) Class 1 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 2 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 3 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 4 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 5 Shares and four million five hundred thousand (4,500,000) Ordinary Shares, each with a nominal value of one cent (EUR 0.01).

Seventh resolution

In view of the above, the extraordinary general meeting resolves to amend article 5, first and third paragraph, of the articles of incorporation of the Company, to reflect the foregoing resolutions.

As a result, article 5, first paragraph will from now read as follows:

" **Art. 5. Subscribed capital.** The subscribed capital of the Company is set at seventy thousand euro (EUR 70,000.-) divided into five hundred thousand (500,000) Class 1 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 2 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 3 Shares, five hundred thousand (500,000) Class 4 Shares, five hundred thousand (500,000), Class 5 Shares and four million five hundred thousand (4,500,000) Ordinary Shares (together the "Shares" and each a "Share"), each Share having a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, and being fully paid up."

As a result, article 5, third paragraph will from now read as follows:

"The Class 1 Shares, the Class 2 Shares, the Class 3 Shares, the Class 4 Shares, the Class 5 Shares, together with any additional classes of shares that the Company may create from time to time shall be referred to as the "Investment Shares", such term does however exclude the Ordinary Shares."

Declaration for tax purposes

Insofar as the Contribution in kind which consists in all the assets and liabilities of Rütgers, a company having its registered office in the European Community, contributing all of its assets and liabilities to the Company which has its registered seat in the European Community, the Company refers to Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as amended, which provides for proportional capital duty exemption in such cases.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at six thousand six hundred euro.

There being no other business, the extraordinary general meeting was closed at 7.40 p.m..

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trois novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société "TRITON MASTERLUXCO 2 S.à r.l.", une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à 8, rue Beck, Centre Rosenstiel, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 30 Octobre 2006, publié au Mémorial C numéro 2323 du 13 décembre 2006 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121037. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, en date du 9 septembre 2008, publié au Mémorial C numéro 2545 du 17 octobre 2008.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 19.20 heures sous la présidence de Me Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Me Michael Jonas, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire choisit comme scrutateur M^e Rebecca Unverzagt, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1 Création, en plus des Catégories de Parts Sociales existantes, d'une nouvelle Catégorie de Parts Sociales, en l'occurrence les Parts Sociales de Catégorie 5.

2 Augmentation du capital souscrit d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) afin de le porter de son montant actuel de soixante dix mille euros (EUR 70.000,-) à soixante quinze mille euros (EUR 75.000,-).

3 Émission de cinq cent mille (500,000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie 5 ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune, ayant les droits et privilèges énumérés dans les Statuts de la Société.

4 Approbation de la souscription de ces cinq cent mille (500,000) Parts Sociales de Catégorie 5 nouvellement émises par Rütgers HoldCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à 8, rue Beck, Centre Rosenstiel, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ("Rütgers") et approbation de la libération intégrale de ces nouvelles Parts Sociales de Catégorie 5 ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-douze millions six cent treize mille cinq cent soixante-sept euros (EUR 92.613.567,-), par un apport en nature à la Société représentant tous les actifs et passifs de Rütgers, dont la valeur totale est de quatre-vingt-douze millions six cent dix-huit mille cinq cent soixante-sept euros (EUR 92.618.567,-).

5 Réduction du capital souscrit de la Société afin d'éviter que la Société ne détienne ses propres parts sociales suites à cet apport en nature, d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) afin de le porter de son montant actuel de soixante quinze mille euros (EUR 75.000,-) à un montant de soixante dix mille euros (EUR 70.000,-) par annulation des cinq cent mille (500.000) Parts Sociales Ordinaires apportées par Rütgers à la Société de façon à réduire le nombre de Parts Sociales Ordinaires de cinq millions (5,000,000) Parts Sociales Ordinaires à quatre millions cinq cent mille (4,500,000) Parts Sociales Ordinaires.

6 Fixation du montant du capital souscrit de la Société à soixante dix mille euros (EUR 70.000,-) divisé en cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 1, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 2, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 3, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 4, cinq cent mille (500,000) Parts Sociales de Catégorie 5 et cinq millions (5.000.000) de Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune.

7 Modification de l'article 5, premier et troisième alinéa, des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes.

8 Divers.

(ii) Les associés présents, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée générale extraordinaire est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de créer, en plus des Catégories de Parts Sociales existantes, une nouvelle Catégorie de Parts Sociales, en l'occurrence les Parts Sociales de Catégorie 5.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital souscrit d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) afin de le porter de son montant actuel de soixante dix mille euros (EUR 70,000,-) à soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-).

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'émettre cinq cent mille (500,000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie 5 ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune, ayant les droits et privilèges énumérés dans les Statuts de la Société.

Quatrième résolution

Souscription - Attribution

Intervient alors Maître Marc Loesch, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, agissant en tant que mandataire de Rütgers, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 3 novembre 2008.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Rütgers aux cinq cent mille (500,000) Parts Sociales de Catégorie 5 nouvellement émises ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune et libérer intégralement chacune de ces nouvelles Parts Sociales de Catégorie 5, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-douze millions six cent treize mille cinq cent soixante-sept euros (EUR 92.613.567,-), par un apport en nature à la Société représentant tous les actifs et passifs de Rütgers, dont la valeur totale est de quatre-vingt-douze millions six cent dix-huit mille cinq cent soixante-sept euros (EUR 92.618.567,-) ("Apport").

Rütgers, agissant par le biais de son mandataire, déclare (i) que l'Apport est fait sur la base d'un contrat d'apport daté du 3 novembre 2008 suivant les termes duquel Rütgers, prénommée, a convenu d'apporter tous ses actifs et passifs à la Société, (ii) que la valeur de l'Apport a été certifiée dans un rapport spécial du 3 novembre 2008, signé par les représentants dûment mandatés de la Société, lequel rapport signé ne varietur restera annexé au présent acte aux fins d'enregistrement, (iii) qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société and (iv) que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide ensuite d'approuver ladite souscription et ledit paiement et d'allouer les cinq cent mille (500,000) nouvelles Parts Sociales de Catégorie 5 à Rütgers comme parts sociales entièrement libérées.

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide que la troisième et la quatrième résolution ont été prises simultanément.

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de réduire le capital souscrit de la Société afin d'éviter que la Société ne détienne ses propres parts sociales suites à cet apport en nature, d'un montant de cinq mille euros (EUR 5.000,-) afin de le porter de son montant actuel de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-) à un montant de soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) par annulation des cinq cent mille (500.000) Parts Sociales Ordinaires apportées par Rütgers à la Société de façon à réduire le nombre de Parts Sociales Ordinaires de cinq millions (5,000,000) Parts Sociales Ordinaires à quatre millions cinq cent mille (4,500,000) Parts Sociales Ordinaires.

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de fixer le montant du capital souscrit de la Société à soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) divisé en cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 1, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 2, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 3, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 4, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 5 et quatre millions cinq cent mille (4.500.000) de Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune.

Septième résolution

L'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 5, premier et troisième alinéa, des statuts de la Société.

En conséquence l'article 5, premier alinéa aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social souscrit.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à soixante-dix mille euros (EUR 70.000,-) divisé en cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 1, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 2, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 3, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 4, cinq cent mille (500.000) Parts Sociales de Catégorie 5 et quatre millions cinq cent mille (4.500.000) Parts Sociales Ordinaires (ensemble les "Parts Sociales" et chacune une "Part Sociale"), chaque Part Sociale ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01), toutes entièrement libérée."

En conséquence l'article 5, troisième alinéa aura dorénavant la teneur suivante:

"Les Parts Sociales de Catégorie 1, les Parts Sociales de Catégorie 2, les Parts Sociales de Catégorie 3, les Parts Sociales de Catégorie 4, les Parts Sociales de Catégorie 5 ainsi que les autres catégories de Parts Sociales que la Société peut émettre de temps à autres, sont dénommées comme des "Parts Sociales d'Investissement", terme qui exclut cependant les Parts Sociales Ordinaires."

Déclaration pour objet fiscal

Dans la mesure où l'Apport porte sur tous les actifs et passifs de Rütgers, une société ayant son siège social dans l'Union Européenne, apportant tous ses actifs et passifs à la Société qui a son siège social dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exonération du droit d'apport dans ces cas.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à six mille six cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19.40 heures.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. LOESCH, M. JONAS, R. UNVERZAGT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 novembre 2008. Relation: EAC/2008/13781. - Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 novembre 2008.

J.J. WAGNER.

Référence de publication: 2008149123/239/269.

(080175120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

Reisdorff Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.604.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 novembre 2008.

Pour la société

Anja HOLTZ

Notaire

Référence de publication: 2008148551/2724/13.

(080174676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

ING RPPSE Soparfi B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 99.825.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 octobre 2008

- La démission de la société Orangefield Trust (Luxembourg) S.A. avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

- La société IREIM Services Luxembourg PSF S.à r.l. avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro RCS B 136 171 est élue par l'associé unique en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée.

- La démission de Monsieur Nicolas Schreurs, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de sa fonction de gérant de la Société a été acceptée par l'associé unique avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2008147957/655/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01349. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080174774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.
